

Durée : 3 jours / 21 heures

RGCS21

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

Objectifs

- Analyser son mandat passé, pour trouver des axes de progrès dans le fonctionnement de l'instance.
- Perfectionner ses connaissances des missions du CSE en matière de SSCT.
- Améliorer sa maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations de travail et des accidents et incidents.
- Être capable de créer et d'utiliser des outils d'aide à l'accomplissement des missions SSCT du CSE (formulaire d'inspection, trame de compte rendu).

Public

Membre du CSE ayant déjà été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) lors du dernier mandat.

Prérequis

Avoir été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) au cours du dernier mandat.

La formation est assurée par un formateur/consultant en prévention des risques professionnels.

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ
06 43 86 70 62
lelbez@poleformation74.com

Eléments du Programme

M1. Le CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
- Retour d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.
- Evaluer et améliorer le fonctionnement du CSE (Moyens, droits et obligation des membres).
- Préparer et rédiger efficacement ses documents (PV, compte-rendu, ordre du jour).
- Relations avec d'autres acteurs : service santé au travail, CARSAT, inspection du travail.

M2. L'analyse des situations de travail et des risques professionnels.

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
- Perfectionner l'analyse des situations de travail (méthode et outil).
- Apporter sa contribution à l'évaluation des risques et la mise à jour du document unique (dont « pénibilité »).
- Mise en pratique des principes généraux de prévention.
- Approfondissement des principaux risques de votre établissement.
- Cas particulier des RPS (risques psychosociaux) : savoir agir en tant que CSE.

M3. Les missions santé sécurité incontournables du CSE.

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
- Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.
- Analyse et exploitation de l'information en santé sécurité.
- Motiver et argumenter un avis lors d'une consultation (dont bilan et programme annuels de l'employeur).
- Mener à bien et exploiter les inspections en matière de SSCT.
- Intervention lors e l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent.

M4. Focus sur des points clés de la prévention des risques en entreprise.

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
- Le rôle du CSE en matière de :
 - Formation sécurité.
 - Mise à disposition des EPI (équipements de protection individuelle).
 - Opérations réalisées par des entreprises extérieures.
 - Vérifications périodiques.

M5. Analyse des accidents du travail et des incidents

- Questionnaire préliminaire, évaluation des compétences des participants.
- Retours d'expérience des participants et analyse de leurs pratiques.

Durée : 3 jours / 21 heures

RGCS21

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

Eléments du Programme

M6. Le CSE en tant que moteur de la prévention.

- Faire la promotion du CSE et de la prévention, apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention.
- Maîtriser sa communication.
- Répondre aux demandes des salariés : où trouver la bonne information pour apporter une réponse argumentée.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel.

Avant chaque partie, une évaluation préliminaire des compétences pour voir le niveau des participants sur le sujet et définir les points qui doivent être approfondis. Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation.

Exercices de recherches d'information réglementaires et normatives *(Si possible, les participants se muniront d'un ordinateur/tablette pour venir en formation afin de faciliter la mise en place de ces cas pratiques).*

Exercices sur l'analyse des risques et celle des accidents, plusieurs mises en situation sur les consultations obligatoires.

Analyse des documents propres à l'entreprise (les participants pourront librement apporter des exemples de documents propres à leur établissement : règlement intérieur, ordre du jour, PV, document unique, ...).

Evaluation et validation

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires.

Avant chaque partie, une évaluation préliminaire des compétences pour voir le niveau des participants sur le sujet et définir les points qui sont à approfondir.

Evaluation des acquis de la formation : questionnaire, exercices sur l'analyse des risques, étude de cas sur l'analyse des accidents du travail.

Attestation de présence, de fin de formation, questionnaire de satisfaction

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, accompagné par le référent AFPI.

Contenu général de la formation abordé :

- Les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Les droits et obligations des membres du CSE et de la CSSCT en matière de Santé et Sécurité.
- Les missions en matière de SSCT.
- Les méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents).
- Un approfondissement des risques de l'organisme.
- le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité.
- Les évolutions réglementaires en lien avec les missions du CSE.
- Le droit à l'information et les consultations obligatoires du CSE.

La formation permet également :

- Analyser les pratiques du CSE lors de son précédent mandat, identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.
- Partager le retour d'expériences des participants d'autres entreprises.
- Etudier les documents de l'entreprise (les participants pourront librement apporter des exemples de documents).
- Travailler sur des outils opérationnels permettant d'aider le CSE dans les missions (trame de compte-rendu d'inspection, formulaire d'analyse AT).
- Intégrer les dernières évolutions réglementaires en santé sécurité.

Contact

Laurent ELBEZ

06 43 86 70 62

lelbez@poleformation74.com